



AG2R LA MONDIALE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ETHOMED ISR

(Code ISIN Part C: FR0011336320)

Cet OPCVM est géré par AGICAM – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

De classification « Diversifié », l'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indicateur composite :

- **25% EONIA capitalisé** (indice représentatif du taux monétaire de la zone euro),
- **25% Barclays Euro Aggregate**, évalué sur les cours de clôture (indice comprenant principalement des obligations d'États, d'entreprises et d'émetteurs quasi-souverains et des obligations sécurisées),
- **50% Euro Stoxx dividendes réinvestis**, évalué sur les cours de clôture (indice représentatif rassemblant plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro).

L'OPCVM applique une allocation d'actifs dynamique, en investissant via des OPC dans les instruments du marché obligataire et monétaire sans règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée (entre 0 et 95%) et sur le marché actions de la zone euro et de l'union européenne (entre 0 et 95%). Par ailleurs, l'actif de l'OPCVM est composé entre 7% et 10% en OPC éligibles au PEA-PME et entre 5 et 10 % de titres émis par des entreprises solidaires. L'allocation entre les différentes classes d'actifs varie au cours du temps au sein de fourchettes définies par les équipes de gestion et en fonction des évolutions des marchés sous-jacents.

L'OPCVM dispose d'un mode de gestion socialement responsable (ISR) à hauteur de 90% minimum de son actif. Les titres solidaires, parts ou actions d'OPC entrant dans sa composition font l'objet d'une sélection préalable basée sur des critères extra-financiers centralisés dans un outil propriétaire, Ethis Screening. Cette interface est alimentée par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches menées par la cellule d'analyse ISR du Groupe AG2R LA MONDIALE.

Sélection des fonds internes :

- Les émetteurs privés sont sélectionnés au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à leur activité et des moyens mis en œuvre pour y répondre.
- Les émetteurs parapublics et supranationaux sont choisis pour la concordance entre leur mission et les valeurs prônées par le référentiel du Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable (CAP ISR) d'Agicam.
- Les émetteurs étatiques sont évalués par la société de gestion sur la base de leur comportement envers leurs habitants, ceux du reste de la planète et l'environnement.

Sélection des fonds externes :

Les parts ou actions des OPC intègrent une dimension d'investissement responsable dans le process d'analyse des titres. L'analyse prend en compte la nature du ou des filtres ESG appliqués et l'impact de ces filtres sur l'univers investissable et sur la construction de portefeuille.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 95% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européens qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et jusqu'à 30% maximum de son actif net en parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-CE de droit français, ou établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ne détenant pas plus de 10% de parts d'OPC répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code monétaire et financier. Les OPC sélectionnés seront de classification AMF ou catégories suivantes : Monétaire et/ou Monétaire court terme, Obligations et autres titres de créances libellés en euro, Actions de la zone euro, Actions des pays de l'Union Européenne et Diversifiés dont les OPC gérés par la société de gestion, qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Afin de couvrir l'OPCVM contre le risque de taux, actions et change, le gérant pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés organisés ou de gré à gré, français ou de l'Union européenne dans la limite de 100% de l'actif.

L'OPCVM (Part C) **capitalise son résultat net et ses plus-values.**

Les demandes de rachats sont reçues tous les jours ouvrables et centralisées chaque vendredi jusqu'à 11h30 auprès de BNP PARIBAS Securities Services – Grand Moulin de Pantin, 9 rue du débarcadère, 93500 Pantin. Elles peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur 1/1000 de part. Elles sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative et réglées en J+3.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport durant les trois prochaines années.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← →

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

L'OPCVM est classé dans la catégorie [4] lié à son investissement majoritaire sur les marchés obligataire et actions.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé et public ou de défaut de ce dernier.

Risque de contrepartie : l'OPCVM est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction. Il est particulièrement exposé au risque de contrepartie résultant de son recours à des instruments financiers à terme, négociés de gré à gré, et du recours aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Frais de ce fonds :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

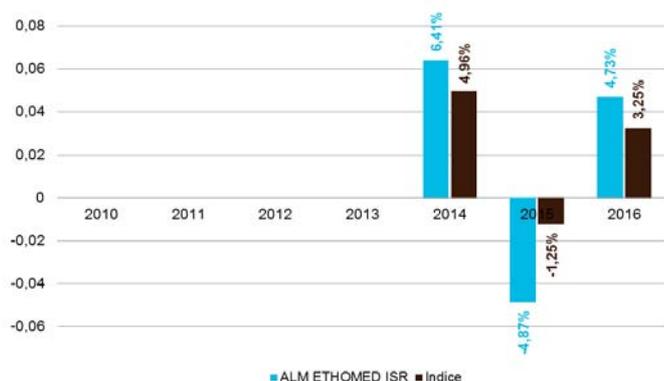
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,65%(*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM disponible auprès d'AGICAM – 14 rue Auber 75009 PARIS, et sur www.agicam.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective, les frais de courtages, les taxes et coûts connexes, les frais de négociation, les appels de marge et les commission en nature.

Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- Les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- L'OPCVM ALM ETHOMED ISR a été créé en 2012.
- La monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 21 03 2016, l'OPCVM a modifié son objectif de gestion et sa stratégie d'investissement.

Informations pratiques :

- **Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES**
- **Souscripteurs :** L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US persons (la définition est disponible dans le prospectus de l'OPCVM).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel et documents périodiques) :** AGICAM - 14, rue Auber, 75009 Paris et www.agicam.fr
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** AGICAM - 14 rue Auber - 75009 Paris et www.agicam.fr.
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur de l'OPCVM.
- **Catégories de parts :** Cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts :** toutes les informations concernant le FCP peuvent être obtenues en s'adressant directement à la société de gestion : AGICAM - 14, rue Auber, 75009 Paris, et sur www.agicam.fr.
- La responsabilité d'AGICAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 02 2017.